



DÉCLARATION DES ÉLUS CGT ÉDUC'ACTION A LA CAPA MUTATION INTRA-ACADÉMIQUE DU 10 JUIN 2014

Nous constatons cette année encore, que le mouvement intra-académique se réduit à peu de chagrin.

En effet sur 181 demandes, **seulement 89 obtiennent une mutation, dont 18 par extension** (quasiment toutes dans l'Orne).

Notons également que nous avons encore **cette année 21 cartes scolaires**, dont la moitié de collègues ayant perdu leur poste cette année, où sont donc les créations de postes tant attendues ?

Au regard du nombre démentiel d'Heure Supplémentaire Année dans les établissements, il y aurait moyen de créer des postes, ce qui permettrait d'améliorer le mouvement, et d'améliorer les conditions d'exercice de nos collègues dans les établissements.

Nous profitons également de cette Commission Administrative Paritaire Académique, pour dénoncer les situations ubuesques vécues dans les établissements, **lors du vendredi de l'ascension avec des taux d'absences prévisibles.**

Nous dénonçons également la situation vécue, notamment sur Caen à l'occasion des commémorations du 6 juin, et cette fois-ci avec **des taux de présence frôlant le ZÉRO, alors que nous avons alerté le recteur sur ce sujet** lors du dernier Conseil Académique de l'Éducation Nationale.

Par ailleurs, **nous demandons à connaître les modalités exactes, quant au taux d'indemnisation concernant les Contrôle en Cours de Formation**, qui ne nous paraissent pas en conformité avec le décret 2010-1000 du 26 août 2010 et les circulaires du 28 janvier et 19 avril 211. Le cas échéant, nous nous réservons le droit de saisir le Tribunal Administratif.

Les élus CGT Educ'Action